

Analyse sélective des recommandations des provinces et territoires canadiens pour le retour en classe

Nous présentons ici un bref arrêt sur image des recommandations et des politiques de chaque province et territoire (P-T) du Canada pour le retour en classe. Il importe de noter que les informations de chaque P-T peuvent varier selon le contexte épidémiologique et la situation de l'écllosion dans cette sphère de compétence. Le document a été préparé par les Médecins de santé publique du Canada, la société nationale des spécialistes en santé publique et en médecine préventive et des médecins de santé publique.

Tableau 1. Comparaison des recommandations et des exigences de santé publique des provinces et territoires canadiens pour le retour en classe (de la maternelle à la 12^e année)

Province/Territoire	Exigences de distanciation et/ou de taille des classes	Groupes/Cohortes	Masque	Options d'apprentissage à distance
Alberta Plan de retour en classe 2020-2021 (Scénario 1)	Pratiquer la distanciation physique quand il est possible de le faire.	Création de cohortes d'élèves par classe, si possible.	Obligatoire pour le personnel/les enseignants et les élèves de la 4 ^e à la 12 ^e année là où la distanciation physique est impossible (autobus, couloirs, etc.). Obligatoire en salle de classe lorsqu'il y a des contacts étroits entre élèves, ou entre les élèves et le personnel.	

Province/Territoire	Exigences de distanciation et/ou de taille des classes	Groupes/Cohortes	Masque	Options d'apprentissage à distance
Colombie-Britannique Plan de retour à l'école de la Colombie-Britannique	<p>Aucune distanciation physique n'est exigée au sein des groupes d'apprentissage.</p> <p>Hors d'un groupe d'apprentissage, y compris lors des activités parascolaires, les élèves de la 6^e à la 12^e année et le personnel de la maternelle à la 12^e année doivent garder une distance salubre (on recommande 2 mètres).</p>	<p>Les élèves seront mis en cohortes par « groupe d'apprentissage » pouvant compter jusqu'à 60 personnes dans les écoles primaires et intermédiaires et jusqu'à 120 personnes dans les écoles secondaires.</p>	<p>Obligatoire pour le personnel et les élèves de la 6^e à la 12^e année dans les endroits à circulation élevée.</p> <p>Le personnel a le choix de porter le masque ou non quand il interagit avec les élèves en salle de classe.</p>	<p>Les options de rechange à l'enseignement en salle de classe ne seront offertes qu'aux élèves immunodéprimés.</p>
Saskatchewan Plan de la Saskatchewan pour des écoles sécuritaires (Niveaux 2 et 3)	<p>Contacts entre les élèves et le personnel limités autant que possible.</p> <p>Enseignement face aux élèves.</p>	<p>Mise en cohorte des enseignants et des classes en mettant l'accent sur la mise en cohorte des enseignants à un nombre limité d'élèves; les élèves seront gardés dans une même cohorte dans la mesure du possible.</p>	<p>Obligatoire pour les élèves de la 4^e à la 12^e année quand la distanciation physique est impossible; les divisions scolaires ont une option de refus.</p>	<p>Options d'apprentissage hybrides ou à distance si jugées nécessaires par le médecin hygiéniste en chef de la province.</p>
Manitoba Retrouver des écoles sécuritaires	<p>Distanciation de 2 mètres là où il est possible de le faire.</p>	<p>Là où la distanciation physique de 2 mètres est impossible, les élèves (9^e à 12^e année) seront mis en cohortes d'au plus 75 élèves.</p>		<p>Seulement pour les élèves du secondaire, à appliquer conjointement avec l'apprentissage en personne.</p>

Province/Territoire	Exigences de distanciation et/ou de taille des classes	Groupes/Cohortes	Masque	Options d'apprentissage à distance
Ontario Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario	<p>Toujours promouvoir la distanciation autant que possible.</p> <p>Aucune exigence de diminution de la taille des classes.</p>	<p>Les élèves de la maternelle à la 8^e année seront dans des cohortes par classe.</p> <p>De la 9^e à la 12^e année, les cohortes compteront environ 15 élèves.</p> <p>Les élèves du secondaire de certaines régions suivront un modèle hybride (enseignement en personne et virtuel) pour limiter la taille de la cohorte.</p>	<p>Le personnel et les élèves de la 4^e à la 12^e année seront tenus de porter un masque non médical ou un masque en tissu à l'intérieur de l'école.</p>	<p>Offertes à tous les élèves.</p>
Québec Rentrée en éducation (COVID-19)	<p>La distanciation physique n'est pas requise au sein d'un groupe-classe.</p> <p>Une distanciation physique d'1 mètre doit être maintenue avec toute personne hors des groupes-classes.</p>	<p>Chaque classe forme un groupe-classe; la distanciation physique n'est pas requise dans ces groupes.</p>	<p>Les élèves de 5^e et 6^e année du primaire sont tenus de porter un couvre-visage dans les aires communes et/ou en présence d'autres groupes-classes.</p> <p>Au secondaire, le couvre-visage est obligatoire hors des salles de classes, dans les aires communes et en présence d'élèves d'autres groupes-classes.</p>	<p>Les classes complètes en personne sont obligatoires sauf en cas d'exemption médicale.</p> <p>Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire, une solution alternative est offerte s'il est impossible de réaménager l'horaire des cours pour respecter le principe des groupes-classes stables.</p>

Province/Territoire	Exigences de distanciation et/ou de taille des classes	Groupes/Cohortes	Masque	Options d'apprentissage à distance
Nouveau-Brunswick Retour à l'école : septembre 2020	<p>Aucune exigence de distanciation physique au sein d'une même bulle pour les élèves de la maternelle à la 8^e année. Une distanciation de 2 mètres est requise entre les bulles.</p> <p>Les élèves du secondaire doivent maintenir une distanciation physique.</p> <p>Maternelle à 5^e année : réduction de la taille des groupes (autant que possible, 15 à 22 élèves); 6^e à 8^e année : taille normale des classes; 9^e à 12^e année : apprentissage mixte (alternance école-maison).</p>	De la maternelle à la 8 ^e année, les élèves seront regroupés en « bulles ».	Obligatoire pour les élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année – et encouragé pour les élèves de la maternelle à la 5 ^e année – dans les zones communes quand la distanciation physique est impossible.	Mélange d'apprentissage virtuel et en personne de la 9 ^e à la 12 ^e année seulement.
Nouvelle-Écosse Plan pour le retour à l'école de la Nouvelle-Écosse	Une distanciation physique de 2 mètres est fortement encouragée, même au sein des cohortes.	Des cohortes d'élèves seront créées pour favoriser la distanciation physique.	Obligatoire de la 4 ^e à la 12 ^e année si la distanciation physique est impossible.	
Île-du-Prince-Édouard Rentrée scolaire	La distanciation physique n'est pas requise au sein des cohortes.	Tous les élèves seront mis en cohortes pour réduire les interactions entre les groupes scolaires.	<p>Obligatoire de la 7^e à la 12^e année lors des transitions entre les classes et durant les procédures d'urgence, comme les exercices d'incendie.</p> <p>Recommandé à tous les élèves quand la distanciation physique est impossible.</p>	

Province/Territoire	Exigences de distanciation et/ou de taille des classes	Groupes/Cohortes	Masque	Options d'apprentissage à distance
Terre-Neuve-et-Labrador Plan de retour en classe de la maternelle à la 12^e année	Une distanciation physique de 2 mètres est recommandée quand il est possible de le faire.	Il est vivement recommandé de mettre en cohorte un groupe d'élèves et de membres du personnel.	Pas obligatoire dans les salles de classes, mais recommandé quand la distanciation physique est impossible. Obligatoire de la 7 ^e à la 12 ^e année dans les aires communes. Obligatoire pour le personnel quand la distanciation physique est impossible.	L'apprentissage en ligne ou une autre forme d'apprentissage structuré doit être mis en place pour les élèves qui doivent rester à la maison parce qu'ils sont malades ou en isolement en raison d'une infection ou d'une exposition au virus de la COVID-19.
Nunavut Plan de réouverture des écoles du Nunavut 2020-21 : Santé et sécurité (Stade 1)	La densité dans les salles de classe est de 100 % pour l'instant.			Les élèves passeront à l'apprentissage à distance si la présence de la COVID-19 est confirmée dans une communauté.
Territoires du Nord-Ouest Rouvrir les écoles ténosées en toute sécurité en 2020-2021	La distanciation physique doit être maintenue de la 7 ^e à la 12 ^e année.		Recommandé à tous les élèves quand la distanciation physique est impossible.	L'apprentissage à distance est offert aux élèves en isolement.
Yukon Planification de l'année scolaire 2020-2021		La mise en cohortes des élèves de la maternelle à la 9 ^e année sera déterminée par chaque école.	Recommandé aux élèves de 10 ans et plus quand la distanciation physique est impossible.	Modèle hybride d'enseignement virtuel et en personne pour les élèves de la 10 ^e à la 12 ^e année (sauf dans les collectivités rurales, où ils retourneront en classe à temps plein, cinq jours par semaine)